

# ISO 18889 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

## Gants de protection pour utilisateurs de pesticides et pour utilisateurs pendant les activités de rentrée

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant:

**Advanced Technology Gloves**  
**ATG Hand Care (Pvt) Ltd.**  
Spur Road 7 - IPZ Phase 2  
Katunayake  
Sri Lanka

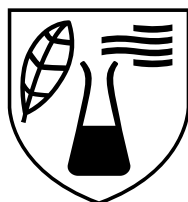
**Adresse de contact au sein de l'UE:**  
Heilbronner Str. 150, 70191 Stuttgart

Le fabricant déclare par la présente que l'EPI décrit ci-après:

# MaxiDry®

avec le numéro d'article 56-425

ISO 18889



GR

- est conforme à la norme ISO 18889:2019 :  
GR - Gants résistants aux produits chimiques avec protection partielle
- GR - Les gants de la catégorie GR protègent uniquement les paumes des ouvriers qui entrent en contact avec des résidus de pesticides secs ou partiellement secs restant sur la surface des plantes après l'application du pesticide. Cette catégorie de gants n'est appropriée que pour les activités de rentrée où il a été déterminé que la protection des extrémités des doigts et du côté de la paume est suffisante.
- Le cas échéant, l'organisme notifié  
TÜV Rheinland LGA Products GmbH,  
Tillystraße 2, 90431 Nürnberg  
(Organisme notifié: 0197)  
Certificate No. AK 60171276 0001.

07/07/2023



Sisira Kumara  
Director - Quality Assurance  
ATG Hand Care (Pvt) Ltd.  
regulations@atg-glovesolutions.com